



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

conventions avec les praticiens

Question écrite n° 118691

Texte de la question

M. Patrick Roy attire l'attention de M. le ministre de la santé et des solidarités sur la revendication des médecins généralistes de porter le tarif d'une consultation à 23 euros, procédant ainsi à un aligement sur celui d'une consultation auprès d'un spécialiste. Il souhaite connaître sa position sur cette revendication.

Données clés

Auteur : [M. Patrick Roy](#)

Circonscription : Nord (19^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 118691

Rubrique : Assurance maladie maternité : généralités

Ministère interrogé : santé et solidarités

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 20 février 2007, page 1723